

Du 16 décembre 2024

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL  
CANTON DE TAVERNY

**OBJET**  
**SIGNATURE D'UNE**  
**CONVENTION DE**  
**PARTENARIAT**  
**AVEC L'APUI 95**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Jeanine PELAMOURGUES  
Messieurs Marc REMOND et Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :  
Monsieur David POTREL et Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS  
Invitée: Madame Maud SAID – Assistante administrative

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le 23/12/2024

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article R 123-21,

**Vu** la délibération du conseil d'administration en date du 19 décembre 2017 portant délégations de pouvoirs au Président ou au Vice-Président,

**Vu** le projet de convention de partenariat de l'APUI95,

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 11 décembre 2024

**Considérant** la nécessité pour le CCAS de pouvoir proposer des dispositifs d'hébergements aux publics isolés qui ne trouvent pas de logements pour des raisons économiques

**Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, autorise madame la Présidente, à signer la convention de partenariat avec l'Association Pour un Urbanisme Intégré du Val d'Oise.**

**Votes pour : 9**

**Vote contre :**

**Abstention :**

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 16 décembre 2024

Et que le nombre des membres en exercice est de : 11

Le Maire,  
Présidente du CCAS,  
  
Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET  
